

avconsfin

*AVIS AU PERSONNEL COMMUNAL*

=====

Le Collège des Bourgmestres et Echevins, en sa séance du 2 mai 2017, a décidé de lancer un appel aux candidatures pour la fonction de Conseiller financier A9.

Les conditions particulières de recrutement sont les suivantes :

- être porteur du diplôme ou certificat de niveau universitaire, à savoir : Ingénieur commercial, Master dans les domaines Economiques et Financiers,
- une expérience de minimum 10 ans en tant que Directeur ou Responsable Financier & Administratif, avec une expérience en contrôle de gestion, audit financier, comptabilité et reporting financier, traitement des questions comptables complexes, contrôle des dépenses, marchés publics (la connaissance du fonctionnement des marchés publics, du droit communal et de la réglementation de la TVA sont un atout),
- disposer de très bonnes compétences analytiques et financières,
- avoir de l'expérience en change management,
- satisfaire à l'examen de recrutement,
- au moment du dépôt de la candidature, avoir satisfait aux tests linguistiques organisés par le SELOR pour les articles 8 et 9 §1 (lois coordonnées sur l'emploi des langues en matière administrative du 18 juillet 1966).

Les postulants sont invités à introduire leur candidature dûment motivée auprès du Secrétaire communal pour le 31052017 au plus tard.

Programme de l'examen de recrutement

A. Epreuve écrite permettant de juger la maturité d'esprit des candidats :  
Résumé, commentaire et critique d'une conférence sur un sujet d'ordre général du niveau de l'enseignement supérieur.  
min. des points requis : 40/80 points

B. Epreuve écrite/orale professionnelle :

- a) mise en situation pratique portant sur les capacités analytiques, stratégiques, organisationnelles et de communication orale. (min 20/40 points)
- b) entretien portant essentiellement sur: le parcours académique et professionnel, les compétences requises par la fonction à pourvoir (principes de base du management, organisation, ...) et la motivation.

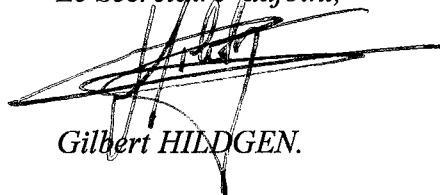
Les candidats ont l'opportunité d'apporter tous les éléments permettant d'appuyer leur candidature. (min 20/40 points)

C. Epreuve de conversation :

entretien portant essentiellement sur la vision des candidats sur leur mission, sur les moyens qu'il comptent mettre en oeuvre pour la réaliser, sur leur culture générale (sujets d'actualité, problèmes économiques et sociaux, ...), la connaissance de l'organisation de l'administration communale de Molenbeek-Saint-Jean  
Les candidats ont l'opportunité d'apporter tous les éléments permettant d'appuyer leur candidature (min 20/40 points)

Minimum des points requis pour l'ensemble des épreuves : 60 % au total- 120/200.

*Par ordonnance :  
Le Secrétaire adjoint,*



*Gilbert HILDGEN.*

*Pour la Bourgmestre,  
L'Echevine du Personnel déléguée,*



*Patricia VANDE MAELE.*